

Pris entre l'occupation militaire et le chômage, les ouvriers palestiniens continuent à travailler dans l'économie israélienne sans pratiquement aucun droits sociaux

2 décembre 2020



Il est quatre heures du matin, lorsqu'une forte pluie lave les ruelles désertes du village d'Al Midiah, à l'ouest de Ramallah. Un minibus blanc y fait son chemin dans l'obscurité entre les maisons en pierre, vers les champs d'oliviers, à la sortie occidentale du village. Le véhicule s'arrête d'un coup de frein violent et une dizaine de jeunes en descend. Ils précipitent leurs pas sur le sol mouillé d'un chemin en terre, entre les figuiers de barbarie. Le plus grand, Mohammad, a 33 ans, sac à dos, capuche sur la tête, un paquet de tabac à la main. Ces jeunes Palestiniens vont tenter de traverser clandestinement la Ligne verte, séparant la Cisjordanie occupée et Israël. Le mur de béton de séparation israélien s'arrête avant Al Midiah. Ici, la

Ligne verte est marquée par un barbelé qui traverse la vallée et dans lequel les ouvriers font régulièrement des trous pour traverser. Au risque de trouver l'armée israélienne qui patrouille de l'autre côté.

À trois kilomètres d'Al Midiah, dans le village de Ni'lin, des travailleurs palestiniens se regroupent dans le seul magasin ouvert avant l'aube pour prendre un petit-déjeuner, avant de reprendre leur route vers le checkpoint et traverser en Israël. Ces travailleurs-là ont des permis de travail. L'un d'eux, Sanad, 23 ans, vient de l'obtenir il y a trois jours, à travers son employeur.

« Je suis étudiant en comptabilité à l'Université libre de Jérusalem. Je suis fiancé depuis deux ans et je dois épargner pour mon mariage. Alors j'ai travaillé un an en Israël en clandestin, mais j'ai trouvé un autre employeur qui m'a fait la demande du permis. C'est la première fois que je vais l'utiliser », raconte-il.

Selon le [Bureau Central Palestinien des Statistiques \(PCBS\)](#), à la fin 2019, près de 135.000 Palestiniens étaient employés sur le marché de travail israélien, dont plus de la moitié dans le secteur de la construction (65 %) et le reste dans l'agriculture ou les services. Ces chiffres incluent les travailleurs dans les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie, aussi bien qu'à l'intérieur de l'État d'Israël. Malgré le fait que les colonies se trouvent illégalement, au regard du droit international, dans le territoire palestinien occupé depuis 1967, elles sont considérées par Israël comme partie intégrante de son économie. Pour y travailler, les ouvriers palestiniens doivent aussi obtenir un permis. Cependant, près de 20 % des travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies n'ont pas de permis, ce qui représentait toujours en 2019 près de 27.000 travailleurs.

Le marché noir des permis

L'obtention de ce permis, délivré sur critère de « sécurité » par l'armée israélienne, n'est pas facile, surtout pour les jeunes hommes, les célibataires et les habitants des zones où il y a le plus d'activisme politique. Cela motive des femmes, surtout des mères, à demander des permis de travail pour soutenir leurs familles. C'est le cas de Randa Mansour, âgée de 52 ans, qui travaille dans un restaurant israélien, dans une colonie proche de son village. « Mon mari est électricien, mon fils aîné est pompier, mais j'ai encore deux filles à l'université et un fils à l'école », explique-t-elle à Equal Times. « Les salaires de mon mari et de mon fils ne couvrent pas toutes nos dépenses, alors j'ai demandé un permis de travail dans la colonie, il y a deux ans ».

Malgré leur jeune âge, certains ouvriers sont très expérimentés. Sanad par exemple, explique que « si on a un permis, on peut gagner jusqu'à 400 shekels (100 euros) pour une journée de 8 heures, mais seulement si l'on est spécialisé, dans le carrelage ou dans la brique par exemple. Si l'on est un ouvrier régulier comme moi, on gagne entre 200 et 300 shekels (50 à 75 euros) ». Pour beaucoup, c'est toutefois mieux que ce qu'ils trouveraient sur le marché du travail palestinien. Selon le Bureau des statistiques palestinien, la moyenne du salaire brut quotidien des travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies se situe effectivement entre 255 et 261 shekels, mais des déductions importantes de cotisations et de frais s'appliquent. De plus, les salaires des Palestiniens sont souvent moins élevés que ceux des Israéliens, pour un emploi équivalent.

L'avantage substantiel que confère malgré tout le permis a créé un marché noir, mené par certains marchands, qui offrent leur garantie aux ouvriers contre de fortes sommes d'argent. Cela [représenterait jusqu'à 30 % du total des permis](#). Hussein Al Beik, conseiller juridique de la Fédération Générale des Syndicats Palestiniens, affirme que « certains intermédiaires profitent du besoin du permis et font payer aux travailleurs jusqu'au tiers de leur revenu ».

« Ce sont des profiteurs palestiniens qui embauchent en tant qu'intermédiaires. Un employeur qui n'a besoin que de 10 travailleurs demande des permis pour 50, puis il les vend à travers un de ces profiteurs et ils se partagent le gain », indique Mahmoud Ziadeh, cofondateur de l'Union des Syndicats Indépendants de Palestine.

Ce système place les travailleurs à la merci de leur employeur et les empêche de réclamer leurs droits sociaux. Cependant, une [nouvelle législation](#) devrait rentrer en vigueur en décembre 2020 pour délivrer des permis qui ne seront pas rattachés à un seul employeur.

« Les marchands de permis sont des voleurs. Ils nous sucent le sang. L'un d'eux m'a fait payer 2.600 shekels pour un permis (650 euros). Je devais lui payer 150 shekels tous les jours, que j'aie trouvé du travail ou pas. C'est pour ça que maintenant, je préfère passer en clandestin », s'exclame Mohammad, assis sur le sol en ciment d'une maison en construction, à Al Midiah, où les ouvriers ont trouvé refuge en attendant le bon moment pour traverser. Alors qu'il parle, trois adolescents décident de prendre le risque une dernière fois.

Pendant ce temps, au checkpoint de Ni'lin, Sanad se presse pour se placer au mieux dans la queue pour le contrôle des permis. « Une fois que je passe, je prends le bus pour Tel Aviv, où mon employeur viendra me chercher ». Deux heures de trajet aller, puis deux au retour pour lui, et cela tous les jours. [Parfois plus](#), quand il y a un problème au checkpoint. « Pour les employés israéliens, c'est juste à côté, ils ne doivent pas se réveiller aussi tôt que nous ». Mais ce n'est pas le seul avantage des employés israéliens. « Eux, ils ont la sécurité sociale », ajoute Sanad, « nous, on ne l'a pas ».

Travailler sans protection

En introduction d'un rapport de l'OIT sur [La situation des travailleurs des territoires arabes occupés](#), paru en mai 2020, le directeur général de l'organisation Guy Ryder écrit : « L'image que renvoie le marché du travail palestinien est assez sombre. Le chômage est endémique et la protection défailante. Asphyxié par l'occupation, il ne peut répondre aux besoins ni aux aspirations du peuple palestinien. »

Malgré le fait que les travailleurs palestiniens ne bénéficient depuis des années d'aucune sécurité sociale, l'État d'Israël prélève des cotisations sur leurs salaires. Ces cotisations incluent ce qui est connu comme « l'impôt d'égalisation ». Selon le [protocole économique de Paris](#), signé entre l'Autorité palestinienne et Israël en 1994, au moment des négociations d'Oslo, l'État hébreu est censé transférer les cotisations de sécurité sociale au gouvernement palestinien. Mais la création d'un système de sécurité sociale palestinien [se heurte à d'innombrables obstacles](#). Faute de caisse pour gérer les fonds, Israël n'a jamais transféré ces prélèvements. Selon l'[Institut d'études économiques palestinien MAS](#), l'accumulation de ces prélèvements entre 2006 et 2013 était de 169,2 millions de dollars (142 millions d'euros).

Il a fallu attendre 2019 pour que le gouvernement palestinien approuve la création d'un fond de sécurité sociale palestinien. Mais cette loi a soulevé de très larges protestations, qui ont poussé le gouvernement palestinien à suspendre son application.

« Les mouvements sociaux ont rejeté la loi, car ils n'ont pas confiance dans les gens à qui l'on veut confier le fonds. La loi stipule que le fonds soit une entreprise privée », souligne Mahmoud Ziadeh, « en plus, selon la loi, on doit cotiser obligatoirement pendant 15 ans, avant de toucher à peine 30 % de ce qu'on a cotisé. Pour des travailleurs, dont la majorité gagne moins de 2.000 shekels par mois, ça veut dire rester pauvre

toute la vie, pour toucher des miettes à la fin ». Il conclut : « Le résultat c'est que nous n'avons pas de sécurité sociale, et que les travailleurs palestiniens sont toujours sans protection ».

Parmi les prélèvements faits sur les salaires des travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies, il y a ceux pour la couverture maladie, dont les travailleurs avec un permis peuvent théoriquement bénéficier. Mais en réalité, ces cotisations ont été reversées à moins de 1.5 % des travailleurs palestiniens, selon le quotidien israélien [Haaretz](#), en novembre 2019. L'accumulation de ces prélèvements est arrivée, en 2019, à 515 millions de shekels (129,5 millions d'euros). Selon Mahmoud Ziadeh, « cette accumulation est due à deux facteurs. D'un côté, la difficulté des procédures bureaucratiques pour bénéficier de cette assurance, et de l'autre, l'ignorance de beaucoup de travailleurs de l'existence de ce fonds ». Sanad précise : « Si je tombe malade, je perds un jour de travail et personne ne va me le payer ».

La couverture médicale en cas d'accident, est le seul prélèvement qui est réellement effectif et transféré mensuellement dans un fonds palestinien. Mais encore une fois, elle ne protège pas ceux qui ne sont pas déclarés. « C'est le cas d'Ahmed Shalash, un jeune du village de Shuqba qui travaillait avec moi à Jérusalem ouest, sans permis », dit Mohammad. « Il est tombé du quatrième étage, il est dans le coma actuellement ». Saleh Shalash, le père d'Ahmed, ouvrier de 22 ans, raconte à Equal Times : « Le jour même, je travaillais à Tel Aviv, avec un permis. J'ai reçu un appel d'un des camarades d'Ahmed qui m'a dit d'aller à l'hôpital à Jérusalem. Les médecins m'ont annoncé qu'il n'avait plus que cinq heures à vivre. J'ai cru que j'allais perdre mon fils, je me suis mis à crier ».

L'employeur d'Ahmed était une entreprise de construction israélienne qui l'avait embauché sans permis, avec quatre autres jeunes de son village, tous blessés dans le même accident, fin octobre. « L'employeur n'a même pas fait un coup de téléphone pour savoir comment allait Ahmed. L'avocat à qui j'ai confié le cas m'a dit que l'entreprise a changé de nom. Je ne peux pas le poursuivre, ni toucher l'assurance médicale. J'ai signé des papiers d'autorisation à l'hôpital, et maintenant je ne sais pas comment je vais payer. Le seul espoir que j'ai en ce moment, est que mon fils est encore en vie, même s'il est dans le coma », raconte le père de famille. Selon la Fédération générale des syndicats palestiniens, 24 travailleurs palestiniens sont morts dans des accidents de travail en Israël depuis le début de l'année 2020.

La pandémie aggrave la situation des droits des travailleurs

La question des travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies est revenue à l'avant de l'attention publique en Palestine, au début de la crise sanitaire du coronavirus. Après la propagation du virus en Israël, en mars dernier, le gouvernement palestinien a appelé les travailleurs palestiniens à ne pas aller travailler côté israélien. Des observateurs de terrain ont constaté dans le même temps que l'armée israélienne avait laissé un certain nombre de postes-frontières sans surveillance, encourageant implicitement l'entrée d'ouvriers clandestins. « Pendant les premières semaines, c'était le bazar au niveau du barbelé, il y avait tellement de personnes qui traversaient qu'on faisait la queue », raconte Mohammad. Selon Mahmoud Ziadeh, « Israël devait faire marcher son économie, au même temps que contenir la pandémie. Alors, ils ont laissé entrer les travailleurs palestiniens au début ».

Le 19 mars, le gouvernement israélien a autorisé les travailleurs à rester loger sur leur lieu de travail, pour ceux qui le voulaient. Mais comme ceux qui choisissaient de rester chez eux, en Cisjordanie, auraient interdiction de faire des allers-retours, cela signifiait tout simplement perdre leur emploi. « L'excuse sécuritaire qu'Israël a utilisée pendant des décennies, pour interdire aux travailleurs de loger derrière la Ligne verte, est tombée en un seul jour. D'un seul coup, et en pleine pandémie, Israël n'avait plus peur des Palestiniens. Il faudra s'en souvenir la prochaine fois qu'Israël évoquera cette excuse », souligne Mahmoud Ziadeh.

Au début de la pandémie, le nombre de Palestiniens travaillant avec un emploi stable et régulier en Israël et dans les colonies n'était plus que de 75.000. Après la mesure israélienne sur les déplacements, il a chuté à 19.000 à la mi-avril, selon [l'Institut des études palestiniennes](#).

Les premières à sacrifier leur travail, pour rester chez elles, ont été les femmes. « Je ne pouvais pas rester à la colonie. D'un côté je n'ai pas de logement là-bas, et d'un autre côté j'ai des enfants et des responsabilités à la maison », raconte Randa Mansour. Elle affirme à Equal Times : « Je n'ai eu aucune indemnité, aucune aide, aucune couverture. Je n'ai eu pas de revenus entre mars et juin, et nous l'avons senti sur le budget de la maison ».

C'est aussi le cas de Sanad : « Pendant ces trois mois, y compris la fête du Ramadan, je dépendais de mes épargnes. Si je ne les avais pas eues, il n'y aurait pas eu de pain chez mes parents ». Mohammad, lui, a décidé de rester sur place en Israël et de garder son travail : « Nous étions une quinzaine sur le chantier de construction à Jérusalem-ouest. Nous restions la nuit sur place et dormions sur le sol, sous le plafond en brique encore sans ciment, soutenu par des poteaux », raconte-t-il à Equal Times. « D'autres ouvriers dans des bâtiments déjà construits ont pu dormir sur des matelas, mais sans chauffage, sans cuisine et sans toilettes. Nous ne pouvions pas sortir et passions tout le temps sur le chantier. Les employeurs israéliens eux, rentraient chez eux ».

À ces conditions à la limite du supportable, s'ajoutait pour ces Palestiniens la peur d'être contaminés par le virus. L'histoire d'un ouvrier palestinien sans permis, [littéralement jeté par la police israélienne](#), le 23 mars, au checkpoint de Beit Sira près de Naplouse, a choqué. Ce jeune homme avait montré des symptômes de fatigue et de fièvre, ce qui a alarmé son employeur israélien. L'incident a mis en lumière l'immense précarité des travailleurs et le manque de considération pour eux.

Il a cependant montré la nécessité de mettre en place de nouvelles mesures coordonnées. Le gouvernement israélien a finalement obligé les employeurs, en mai 2020, à [fournir une assurance santé aux travailleurs palestiniens](#), dans le cadre des mesures sanitaires d'urgence. Pour faire face au chômage, le gouvernement palestinien a, quant à lui créé, un fonds d'aides à ceux affectés économiquement par la pandémie, en appelant aux donations. Le but initial du fonds était de récolter 20 millions de dinars jordaniens (23,7 millions d'euros). Or, en juillet, le fonds n'avait récolté que 12 millions de dinars, distribués, selon le gouvernement palestinien, à 35.000 palestiniens, majoritairement des ouvriers. L'aide donnée à chaque bénéficiaire était de 700 shekels (175 euros). Pour Randa Mansour, « 700 shekels peuvent aider pour une ou deux semaines. Mais pour une période de trois mois, ce n'est rien. Moi, j'ai fait une demande quand même, mais je n'ai pas été choisie pour en bénéficier ».

Dans une deuxième tentative d'affronter la crise qui touche aussi l'économie palestinienne, le gouvernement palestinien a signé un accord avec la [Fédération des syndicats](#), qui a mis en place une cellule de crise, selon lequel le secteur privé touché par les restrictions sanitaires devrait payer la moitié des salaires de mars et avril, avec un minimum de 1.000 shekels. Pourtant, cet accord concernait les employés du secteur privé palestinien, et n'a pas affecté la condition des travailleurs en Israël et les colonies. « Les syndicats palestiniens ne peuvent pas négocier avec le gouvernement israélien. Ces travailleurs sont restés sans rien pendant les mois les plus difficiles de la pandémie », souligne Mahmoud Ziadeh,

« Nous n'avons pas le choix »

Le soleil se lève à l'appel de la prière au village d'Al Midiah, alors que Mohammad et ses camarades se préparent à rentrer chez eux. Il n'y aura pas de passage en Israël ce jour-là. Un ouvrier rentre dans la maison en construction en apportant une nouvelle : un des trois jeunes qui ont essayé de traverser un peu plus tôt a été attrapé par l'armée israélienne. « Ils lui donneront une promenade dans la jeep avant de le

jeter au checkpoint », ironise Mohammad. « Il a de la chance, c'est sa première fois. À la deuxième, il aura une amende d'au moins 5.000 shekels (1.250 euros), et probablement un mois en prison ».

Face à de telles conditions, le fait que des milliers de jeunes palestiniens cherchent toujours à travailler en Israël et dans ses colonies demande une explication. Mahmoud Ziadeh en a une : « Les politiques sociales de l'Autorité palestinienne ne protègent pas les ouvriers. La loi du travail n'est pas appliquée pour 75% des travailleurs dans le secteur privé, alors que trois quarts de ceux qui travaillent dans le secteur privé palestinien sont payés moins que le salaire minimum, ce qui ne suffit même pas pour vivre. La journée d'un ouvrier dans la construction palestinienne rapporte moins de 100 shekels. Avant la pandémie, il y avait déjà 487.000 jeunes au chômage. Qu'attendez-vous qu'ils fassent ? »

Sanad ressort du checkpoint de Ni'lin avec un sourire amer : « Un jour de plus au chômage », s'exclame-t-il. L'officier israélien du checkpoint vient de lui annoncer que son permis a été révoqué – sans donner plus de raison.

En sortant de la maison en construction, Mohammad, qui lui aussi ne travaillera finalement pas ce jour-là, pense au dernier message qu'il veut donner et conclut d'une voix grave : « Ce qui est le plus difficile pour nous, ce n'est pas le risque du passage, ni nos conditions de travail. Mais ça serait que les gens pensent que nous ignorons que nous donnons notre force de travail à l'Occupation. Nous le savons bien, mais nous n'avons pas le choix ». Il reprend le chemin entre les figuiers de barbarie pour rejoindre ses camarades et se retourne une dernière fois : « ne mentionne pas mon vrai nom. Car demain, je reviendrai ici ».

Qassam Muaddi

Lire aussi : [Sur le site de Equal Times](#)

Visuel : Palestinian workers hurry at dawn to reach the Ni'lin checkpoint, west of Ramallah, to cross into Israel on a border permit. Many who do not have the permission of the Israeli army cross illegally anyway, in order to find work on the other side of the Green Line which separates the occupied Palestinian territories from the state of Israel.

(crédit Qassam Muaddi)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Dossiers thématiques](#) > [Economie et développement](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Pris-entre-l-occupation-militaire-et-le-chomage-les-ouvriers-palestiniens>